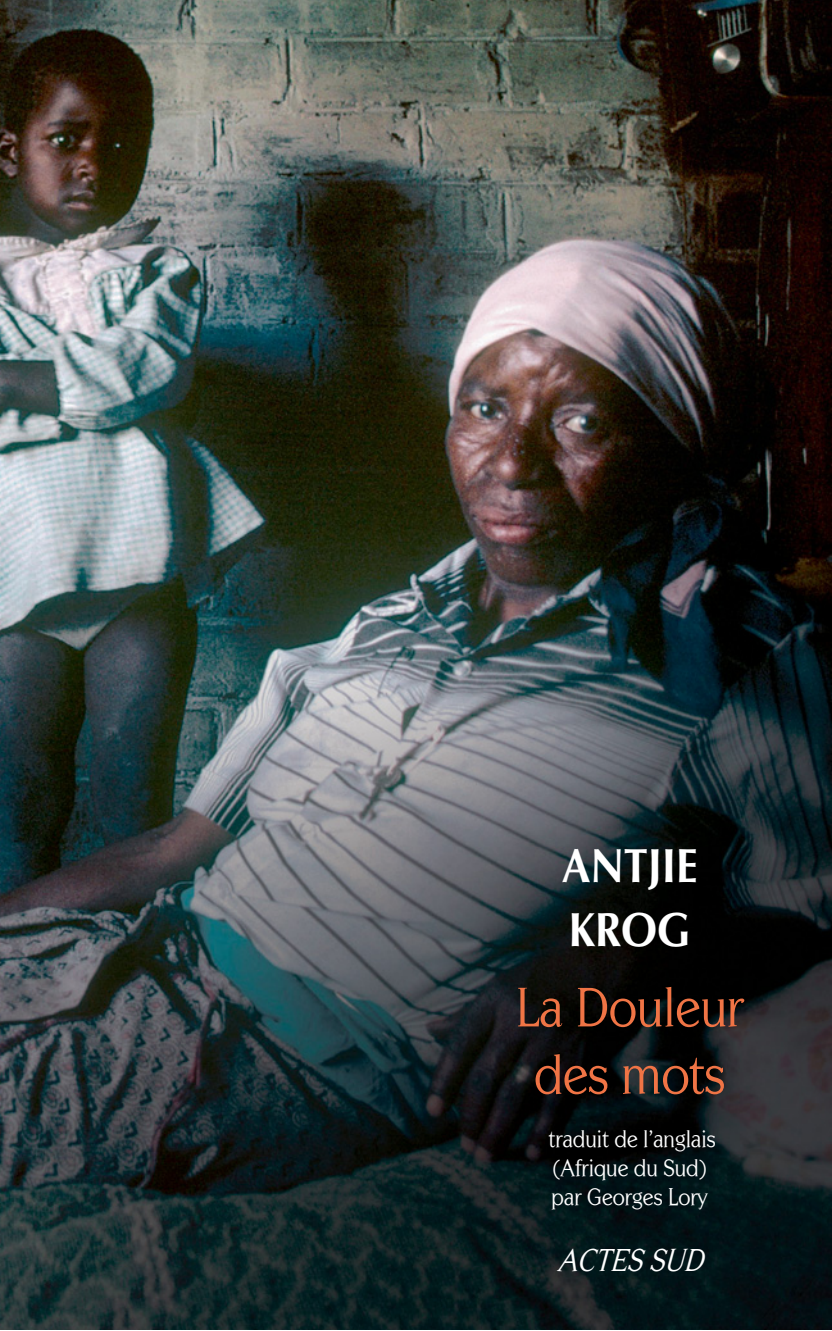

ANTJIE KROG

La Douleur des mots

traduit de l'anglais (Afrique du Sud) par Georges Lory

ACTES SUD

LE POINT DE VUE DES ÉDITEURS

C'est en 1994 que l'Afrique du Sud organise pour la première fois de son histoire des élections libres et démocratiques. Après trois siècles de colonisation et quarante années d'apartheid, amorcer la réconciliation s'annonce alors comme une gageure. Présidée par Desmond Tutu, Prix Nobel de la paix, la Commission Vérité et Réconciliation est chargée de dresser un état des lieux des violations des droits de l'homme perpétrées entre 1960 et 1993. Elle donne la parole aux victimes et aux bourreaux afin de faire éclater la vérité publiquement, pour éviter que de tels épisodes se reproduisent.

Ayant couvert l'événement en tant que journaliste pour la radio nationale, la poète Antjie Krog retranscrit les mots des oppresseurs et des opprimés en ne cachant rien de ses impressions, de ses émotions ni de ses questionnements face aux témoignages de gens ordinaires qui ont rencontré brutalement le cours de l'Histoire. Dans un récit aussi poignant que percutant, elle dresse ainsi le tableau d'un pays captivant qui réussit son passage de la dictature à la démocratie.

Née en 1952 à Kroonstad (Afrique du Sud), Antjie Krog est journaliste et universitaire, mais surtout poète, d'expression afrikaans et anglaise. La Douleur des mots *a été porté à l'écran par John Boorman, avec Juliette Binoche et Samuel L. Jackson dans les rôles principaux (2003).*

Photographie de couverture : *South Africa. Soweto* (détail), 1984 © Chris Steele-Perkins / Magnum Photos

DU MÊME AUTEUR

NI PILLARD, NI FUYARD, poèmes, Le Temps qu'il fait, 2004.
LA DOULEUR DES MOTS, récit, Actes Sud, 2004.
UNE SYLLABE DE SANG, poèmes, Le Temps qu'il fait, 2013.

Titre original :
Country of My Skull
Éditeur original :
Random House, Johannesburg (Afrique du Sud)
© Antjie Samuel, 1998

© ACTES SUD, 2004
pour la traduction française
ISBN 978-2-330-10044-5

ANTJIE KROG

LA DOULEUR DES MOTS

traduit de l'anglais (Afrique du Sud)
par Georges Lory

ACTES SUD

PRÉFACE

Entre 1996 et 1998 l'Afrique du Sud s'est livrée à une épreuve unique au monde : le pays a revécu son passé le plus sombre dans une atmosphère fleurant la salle d'audience, le confessionnal, la thérapie de groupe, le cirque pour certains. Cet exercice exceptionnel, vécu par un témoin qui ne l'est pas moins, ne peut qu'offrir un résultat bouleversant.

En effet parmi les pays sortant de la dictature, l'Afrique du Sud a agi avec une rapidité et une volonté hors du commun. Sa Commission Vérité et Réconciliation s'est aventurée bien plus loin que tous les modèles dont elle s'est inspirée : aux vingt-deux mille victimes bâillonnées pendant trente ans, elle a offert une véritable tribune, une reconnaissance officielle et une réparation matérielle. Avec son pouvoir d'amnistier les fauteurs de crimes, elle a permis à sept mille bourreaux de venir s'expliquer, mettant au jour l'ampleur d'un système que voulaient ignorer les Blancs.

La ségrégation raciale remonte à la colonisation européenne. Mais elle prend une tournure systématique à partir de 1950 avec la classification obligatoire, et carrément fascisante en 1960 quand une répression massive s'abat sur le pays. La période considérée par la Commission

court du 1er mars 1960, trois semaines avant le massacre de Sharpeville, jusqu'au 10 mai 1994, date de l'intronisation de Nelson Mandela, premier président démocratique du pays. Cet événement au demeurant redonnera confiance en la capacité des hommes à sortir des conflits les plus sordides. Peu de pays peuvent se targuer d'avoir porté un prix Nobel de la paix à leur tête. Ce passage à la démocratie, l'Afrique du Sud l'a néanmoins payé par de profondes souffrances.

Moins de deux ans plus tard, sous les caméras des télévisions, commence la première audition publique de la Commission Vérité et Réconciliation. Le caractère religieux donné à la rencontre saute aux yeux : l'important auditoire, fervent, habillé comme pour un office, le cérémonial présidé par Mgr Tutu, l'hymne xhosa "Qu'avons-nous fait ? Notre faute, c'est la couleur de notre peau". A mesure que le passé terrible ressurgit, jaillissent les larmes.

Les documentaires nous apporteront d'autres images : les rites d'enterrement rendus enfin possibles, les familles des victimes rencontrant celles des assassins, le regard brillant de l'avocate Yasmin Sooka racontant qu'on ne dédommagera jamais les Noirs pour des années de couvre-feux, d'expulsions, de multiples humiliations.

On ne sort pas indemne de la Commission Vérité : commissaires, employés, témoins, tortionnaires, journalistes, tous sont victimes de maladies parfois graves. L'écrivain Gillian Slovo, dont la mère fut tuée par un colis piégé, s'étonne des rapports troubles qui s'instaurent très vite entre sa famille et les policiers qui avaient préparé l'attentat : la proximité dans la

salle d'audience, les rencontres répétées dans les couloirs, sur le parking, des esquisses de sourires contribuent à créer une connivence malsaine.

La Commission Vérité nous invite à un tour dans l'Afrique du Sud cachée. Elle n'hésite pas à siéger dans des bourgades imprégnées de racisme, dans des townships oubliés de Dieu, dans des villages que hante la sorcellerie. Un pays captivant, complexe, qui se livre à une introspection sans volonté de sanctionner.

Il n'y aura pas de procès de Nuremberg pour l'apartheid. Pieter Botha et ses généraux ne daignent pas afficher la moindre contrition. Les bénéficiaires de l'ancien système manifestent bien peu de remords. Du côté de la résistance, non sans peine, un coin de voile est levé sur les purges au sein de la guérilla et sur les dérapages sanglants de Winnie Madikizela-Mandela. Finalement l'Afrique du Sud ne tient pas à punir les responsables de crimes contre l'humanité. La Commission a le pouvoir d'amnistier, mais elle en use avec parcimonie. Seul élément de justice, les tortionnaires vivent à présent avec de graves problèmes psychologiques.

Le livre qui suit n'est pas un rapport, c'est de l'émotion à tour de phrase.

Son auteur est une rebelle, une Afrikaner, poète de surcroît. Antjie Krog met en valeur les qualités de ses ancêtres boers : dure au travail, indépendante, généreuse, aimant profondément sa région. Elle y ajoute une passion à l'égard des cultures bantouphones d'Afrique du Sud.

Elle grandit au sein d'une famille agricole dans l'Etat libre d'Orange (aujourd'hui le Free State). Son père appartient au Broederbond, association secrète chargée de promouvoir les

Afrikaners. Il se verra convoqué à Pretoria à la suite de la publication d'un poème d'Antjie dans le journal de son école : la lycéenne émettait le vœu qu'un jour Noirs et Blancs pourraient se promener main dans la main en Afrique du Sud. L'apprenant au fond de sa prison, Nelson Mandela en tirera un motif d'espoir.

Enseignante dans une école réservée aux Noirs à Kroonstad, ville minière, Antjie Krog se tient longtemps à l'écart du monde littéraire, mais se fait toutefois remarquer par une poésie rugueuse, décapante, enflammée. Elle s'impose comme la voix la plus originale de sa génération. A l'instar de Breyten Breytenbach elle s'inscrit dans un refus radical de l'apartheid, en y apportant une touche féministe. De nombreux prix viennent couronner sa place unique dans la littérature afrikaans.

Elle s'installe au Cap en 1993 avec son mari et ses quatre enfants, prenant la direction de la revue *Die Suid-Afrikaan*, où se retrouvent les Afrikaners anti-apartheid et les universitaires métis. Peu après la radio publique lui demande de coordonner la couverture des travaux de la Commission Vérité et Réconciliation. Intervenant à l'antenne sous le nom d'Antjie Samuel, elle suit les débats avec passion en 1996 et 1997. Elle retrace à sa guise ces années surprenantes, racontant en anglais – une gageure pour un poète afrikaner – ses rencontres, ses discussions, ses colères, ses amitiés, ses rêves, en un mot sa vérité. Le ton inédit du livre tient à la place faite aux femmes. Les Noires se retrouvaient tout en bas de l'échelle sociale du temps de l'apartheid ; aujourd'hui encore c'est d'abord à leur encontre que se manifeste la violence au quotidien.

Depuis 1998 Antjie Krog suit les débats parlementaires pour la radio, intervient dans des colloques sur la réconciliation et poursuit ses travaux littéraires. Son poème intitulé *Pays de chagrin et de clémence* est parfois lu lors d'interventions publiques, notamment par le président Thabo Mbeki. Ce texte clôt le présent ouvrage.

Ouvrons grands les yeux : une journaliste poète creuse la terre de ses os, dévoile la couleur de son cœur, nous fait partager son amour pour le pays de sa peau.

GEORGES LORY

La Commission Vérité et Réconciliation a entendu un nombre impressionnant de témoignages de victimes dans toutes les régions du pays. Elle a demandé à plusieurs corps constitués de venir expliquer leur rôle pendant l'apartheid. De nombreux responsables politiques sont venus demander l'amnistie de même que les tortionnaires au quotidien. Le livre d'Antjie Krog *Country of My Skull* rend compte de ce foisonnement de positions et de débats.

Dans la version française, quelques auditions au caractère douloureusement répétitif ont été réduites ou supprimées, de même certains dialogues faisant référence à des questions de politique locale.

En accord avec l'auteur, cette édition a été élaborée par Denis Hirson, écrivain sud-africain.

I

LA GUERRE DES BOERS : LE RETOUR

Les journalistes qui s'apprêtent à couvrir la Commission Vérité et Réconciliation, tout comme leurs rédacteurs en chef, ont droit à un atelier introductif. Nous sommes entourés en majorité de collègues allemands, néerlandais et chiliens. Plus remarquable encore, seuls deux reporters noirs sont venus – l'un de la radio, l'autre du *Sowetan*. Comment faut-il comprendre l'absence de journalistes noirs à tout ce qui touche la Commission ?

Au cours de l'habituelle séance de présentation, un journaliste allemand dit : "Je pense que l'Afrique du Sud est encore trop traumatisée pour faire vraiment face à son passé – vous cherchez à comprendre comment vous en avez réchappé, à savoir si votre économie est intacte, si vous allez vous en sortir." Au fil des débats, il apparaît clairement que les journalistes étrangers ne s'intéressent qu'aux demandeurs d'amnistie et à la présence éventuelle d'hommes politiques d'envergure parmi eux.

Divers aspects sont abordés : Comment prévenir l'épuisement émotionnel ? Comment impliquer les lecteurs, les auditeurs, les téléspectateurs ? La couverture de la Commission doit-elle être confinée à une page spéciale ? Les lecteurs ne vont-ils pas sauter cette rubrique ?

Comment veiller à ce que le passé fasse les grands titres ? Aucun journal n'a l'intention d'employer un journaliste à temps plein pour couvrir la Commission – la télévision est-elle prête à retransmettre les auditions en cours de journée afin que certains puissent les suivre au bureau ?

Quel rôle pour la radio qui a accès à tous les groupes linguistiques et aux communautés défavorisées ? *Quid* des langues ? Les onze langues officielles disposent-elles des mots nécessaires pour rapporter les travaux de la Commission ? Un collègue zoulouphone perd son calme : "Mais bien sûr ! Et si les mots n'existent pas, on les inventera." Les inventer ? Il fournit une liste.

Un commando de tueurs : *abasocongi* – les tordeurs de cou.

Un massacre : *isibhicongo* – un écrabouillage.

Un tueur en série : *umbulali onequngu* – un tueur invétéré.

La politique : *ezombusazwe* – la chose qui gère la terre.

Un homme de droite : *untamo-lukhuni* – une nuque raide.

La troisième force*[1] : *ingal'enoboya* – un bras velu.

Une embuscade : *lalela unyendale* – allongé en attendant de faire le mal.

"Bras velu ? demandé-je.

— Au cours des expéditions de la troisième force, explique-t-il, les gens disaient que parfois une manche se relevait haut et que le bras

1. Les mots suivis d'un astérisque sont expliqués dans le glossaire page 393.

dénudé était toujours poilu – cela signifie qu'il appartenait à un Blanc."

Les discussions et les sessions de travail sont claires et nettes, bien cadrées.

En fin d'après-midi nous discutons de la façon de nous abstraire de notre propre passé dans nos reportages. Le journaliste du *Sowetan* se lève : "Mon journal a toujours sorti des papiers du genre Vérité et Réconciliation, il n'aura pas à faire d'effort particulier pour couvrir les travaux de la Commission."

Willem Pretorius de *Beeld*, quotidien de langue afrikaans, se dresse sur ses pieds. "A l'armée on m'a envoyé couper les câbles de Radio Freedom afin de la réduire au silence. Cela me disqualifie ou pas ? Puis-je… ou ne puis-je pas rendre compte des travaux de la Commission ?"

Tout devient calme d'un coup. Au bout d'un jour de clichés journalistiques, nous abordons une vraie question.

"J'étais journaliste politique à la radio-télévision publique, la South African Broadcasting Corporation, la SABC ancienne mouture – c'est moi qui effaçais par exemple la voix de Mgr Tutu pour la remplacer par une musique de fond sinistre, dit un ancien Sud-Africain qui travaille aujourd'hui aux Etats-Unis. J'ai finalement été viré pour mes opinions gauchistes… cela me qualifie-t-il ?"

Un rédacteur en chef anglophone célèbre se redresse avec un soupir. "Vreyment. Ce déybat n'est vreyment pas néycessaire. Nous avons ramé pendant des annéyes pour faire monter les Afrikaners à bord. A présent nous cherchons des rédacteurs en chef noirs… L'expérience m'a appris que ce genre de parlotte ne mène à rien. Nyulle part."

Quelqu'un s'agite derrière moi. C'est Hennie Serfontein, reporter afrikaner blanchi sous le harnais, saisissant le micro, la barbe et la main tremblant tellement que je crains une attaque cardiaque, il bafouille, halète : "Tout le monde ici étale son passé sur la table, mais toi… avec ta… ta montée à bord !" Il crie. "Grand Dieu, vous les Anglos… mais à bord de quoi ?" Serfontein se lance à l'assaut de la presse anglophone : les dates, les incidents, l'information tronquée par certains rédacteurs en chef, la manipulation des titres pour complaire à la politique des maîtres nationalistes. Il donne la date, les noms des directeurs de journaux et des hommes d'affaires, anglophones blancs, qui sont allés voir Pieter Botha* avec un chèque en blanc pour lui dire "exigez de nous ce que vous voulez, mais protégez nos intérêts".

Certains journalistes sautent sur leurs pieds et lancent qu'ils n'étaient pas nés quand ces choses se sont passées, d'autres encouragent bruyamment Serfontein. Un journaliste noir s'en va : une fois de plus la guerre anglo-boer. L'atelier s'achève dans le chaos. Seule l'interruption de séance pour prendre un verre restaure un semblant de dignité.

Quand je quitte l'atelier mon esprit tourbillonne. Arrêtée à un feu rouge, je vois un groupe d'ouvriers qui protestent devant une maison de retraite. Leur grève a fait la une ce matin. L'un d'eux porte une pancarte : les juifs dehors.

Est-il possible que la Commission se retrouve assignée à des critères moraux qui ne sont respectés nulle part ailleurs dans le pays ?

Et cette idée de vérité. Même énoncée sans majuscule… Nadine Gordimer demanda jadis à un écrivain noir : “Pourquoi décrivez-vous toujours des Blanches se prélassant au bord d’une piscine ? Nous ne sommes pas toutes comme cela !” Il répondit : “Parce que nous vous percevons comme cela.” Gordimer admit qu’elle devait prendre cette vérité-là en considération.

Lorsque j’étais enseignante dans une école normale pour instituteurs noirs, un jeune *comrade**, ces militants vaguement organisés des banlieues, débarqua un matin. Il refusa de suivre mes cours. Il traita l’afrikaans de langue coloniale. “Et l’anglais, alors ?” lui demandai-je. “L’anglais est né dans le centre de l’Afrique, dit-il avec forte conviction. Il fut implanté là-bas par Umkhonto we Sizwe*, la branche armée de la résistance.” C’était sa vérité. Et moi, son enseignante, il me fallait prendre en compte cette vérité qui façonnait sa vie, ses opinions, ses actions.

Une commission peut-elle être sensible au mot “vérité” ?

Si son intérêt pour la vérité est uniquement lié à l’amnistie et aux indemnisations, elle optera pour la justice, pas la vérité. Si elle considère la vérité comme la plus vaste compilation des perceptions, des histoires, des mythes et des expériences, elle choisira de restaurer la mémoire et de favoriser une humanité nouvelle, et c’est peut-être cela la justice au plus profond de son esprit.

La loi instaurant la Commission Vérité et Réconciliation est validée par le président Mandela le 19 juillet 1995 au soir. Mes deux frères viennent prendre le petit-déjeuner. Ils

rient, parlent, mangent, et considèrent la nuit dernière comme n'importe quelle nuit. Ils penchent toujours, je le constate, du côté des modérés du Parti national.

"Qui a tiré ?" je demande, sachant qu'Andries est une des meilleures gâchettes du district.

Ils m'expliquent. La semaine d'avant la pleine lune et celle d'après, ils patrouillent dans le ranch. Depuis les élections de 1994, ils ont capturé plus de voleurs de bétail que toute l'unité de la police de Kroonstad. Andries conduit la camionnette. Hendrik se trouve à l'arrière avec le projecteur. Dès qu'ils aperçoivent les voleurs, ils allument le spot.

"Puis on crie : arrêtez ou nous tirons, ou quelque chose en sesotho, dit Andries. Mais à ce moment-là on est malade de trouille. La plus grande peur c'est que les voleurs soient armés ; qu'ils tirent au hasard ; qu'ils se dispersent l'un courant vers la ferme, l'autre allant piller. La plupart du temps ils ne s'arrêtent pas aux sommations."

La salle à manger est tranquille. "Mais dès qu'ils se mettent à courir… je suis submergé par une rage froide, indescriptible… C'est eux qui enfreignent la loi, me forçant à leur tirer dessus… ils me forcent à pointer un fusil sur un être humain, à appuyer sur la gâchette… et pour cela je les hais.

D'abord j'essaie de viser le sol à côté du voleur. S'il est près d'un champ de maïs, où je n'ai aucune chance de l'avoir, j'essaie de le blesser aux jambes… pétrifié à l'idée que je pourrais le tuer et que j'aurais à vivre avec cela tout le restant de ma putain de vie…"

Hendrik ajoute : "Mais le pire c'est qu'ils ne croient pas qu'Andries les manque délibérément ;

certains nous ont dit qu'Andries ne pouvait pas les toucher parce que leur *muti** était trop fort !

— Que dit la police ?

— Ma vieille, dès que la police arrive, tout va bien pour eux… on les emmène au poste, le lendemain ils sont libérés sous caution… Dans la plupart des cas, ils écopent d'une peine avec sursis. On quitte le tribunal ensemble. Ou bien, en route pour la maison, on les dépasse sur le chemin. J'ai dit au magistrat que ce n'est pas la valeur des biens qui compte, mais la valeur de ma vie qu'ils volent, la valeur de mes plans pour l'avenir, la valeur de la paix de mon âme…"

Dans l'un des premiers romans en afrikaans écrit par un Noir, deux vagabonds noirs assassinent un commerçant juif. Les assassins sont dénoncés, le personnage principal condamne la balance. Je suis allée interviewer l'auteur, à des kilomètres dans la cambrousse.

"Pourquoi votre personnage principal condamne-t-il le dénonciateur et pas les meurtriers ?

— Parce que les Noirs doivent se tenir les coudes.

— Mais la femme qui a vu un Blanc s'éloigner en courant du cadavre de Chris Hani* n'a pas dit : Il est blanc, donc je vais me taire. Elle a dit : C'est un crime, je parlerai."

Il me regarde. "Personne ne peut détruire les Blancs – ils ont la survie dans le sang. En ce qui nous concerne, si nous ne sommes pas solidaires en toute circonstance, nous serons liquidés."

Hendrik se masse doucement les articulations de la main droite. Elles sont gonflées. "Tu les frappes ?" demandé-je incrédule.

Hendrik confirme de la tête. "Au bout d'un moment on s'est aperçus qu'on attrapait sans cesse les mêmes voleurs, on s'est dit que s'ils

voulaient continuer à voler ils n'avaient qu'à le faire où bon leur semblait, mais pas chez nous."

Mes frères me racontent qu'au ranch les vols de bétail ont quintuplé depuis les élections.

Plus tard dans la matinée arrive un policier noir pour acheter un mouton. Tandis qu'il épluche ses billets, mon père lui demande : "Tu paies pour ce mouton, mais d'autres dans le township* préfèrent venir les voler. Pourquoi veux-tu payer pour celui-ci ?

— Parce qu'il s'agit de funérailles, un mouton volé rendrait les ancêtres très malheureux."

"Pendant combien de temps pourras-tu tenir ? je demande à Andries.

Mon frère hoche la tête. "Je ne sais pas. Je prends conscience que je porte en moi des choses que j'ignorais…

— Comme quoi ?

— Comme sentir au quotidien ma famille et moi de plus en plus menacés… comme me savoir capable de tuer un homme à mains nues… j'apprends à me battre, à tuer, à haïr. Vers qui me tourner ? Il y a quelques années on pouvait prendre son téléphone et parler aux plus hautes autorités du pays. Aujourd'hui ma ville natale est dirigée par un type dont je n'arrive même pas à prononcer le nom.

— Oui, mais avant c'était toujours comme ça pour des millions de Noirs.

— Exactement… Je pensais qu'une nouvelle distribution toucherait tout le monde… ce que je vois, c'est que la brutalité envers les gens ordinaires, jadis confinée aux townships, ne disparaît pas et se répand dans tout le pays." Il s'arrête et puis lâche : "Quand Mandela parlait d'une morale pour Noirs et pour Blancs, ces Blancs qui ne s'indignent que lorsque des Blancs

meurent, il aurait dû ajouter : ces Noirs qui se moquent de la mort des Blancs… et, pire encore, de la mort des Noirs."

Mon dernier week-end avant le début des auditions de la Commission Vérité et Réconciliation. Mondli Shabalala en route vers Johannesburg vient me chercher à la ferme. Mondli est un de mes collègues à la SABC.

"Dis-moi, Mondli, le nom de Moshoeshoe, le roi qui a donné son indépendance au Lesotho, signifie : celui qui dérobe aussi vite et silencieusement qu'on se taille la barbe. Comment l'aptitude à voler peut-elle être une marque d'honneur ? Pourquoi en 1838 l'empereur zoulou Dingane a-t-il demandé à Piet Retief, le chef d'un convoi boer, de voler à son tour le bétail razzié par son ennemi Sekonyela ? Pourquoi dans son autobiographie Mandela parle-t-il du bœuf que son cousin et lui volèrent à leur oncle ? Est-ce que nous voulons bien dire la même chose quand nous parlons de vol ?"

Mondli reste silencieux un long moment. Il finit par répondre : "Je ne sais pas. Mais je sais de façon certaine que j'ai grandi avec l'idée que voler aux Blancs n'était pas vraiment du vol. Dans les temps anciens, les Africains n'avaient pas d'autre conception du vol que la capture du bétail pour contester un pouvoir. Mais vous les Blancs vous êtes arrivés et vous nous avez accusés de voler – alors qu'à la minute même vous vous mettiez à tout nous prendre !"

Je me souviens que mes parents et moi restions assis des dimanches entiers derrière des portes closes. Nous cessions de parler quand

les chiens aboyaient. “Ils préfèrent s’amener le dimanche… quand ils nous croient à l’église”, disait ma mère.

Plus tard quand je suis partie pour Johannesburg, je me suis retournée pour faire signe et je les ai vus debout devant la maison en grès de mon enfance. Dès que la voiture s’est éloignée, mon père a fermé le portail et lâché les chiens.

II

CHOISIR LES SAGES

Aux termes de la loi, le président de la République nomme en concertation avec le gouvernement les membres de la Commission, dix-sept sages, hommes et femmes. Les commissaires doivent jouir d'un grand respect au sein de la population sans être des hommes politiques de premier plan.

Il y a plusieurs façons de procéder, chacune susceptible de mettre de nouveaux noms en évidence. Le président de la République peut dresser sa propre liste et la soumettre au gouvernement. Ou bien, le président et le gouvernement élaborent une liste en commun – avec le danger manifeste d'âpres négociations politiques. Ou encore, des candidats sont désignés par des ONG, des Eglises, des partis politiques et interrogés en public par un panel : une liste de commissaires présélectionnés est alors présentée au président et au gouvernement qui font leur choix. L'avantage de cette dernière option est de réduire au minimum la participation politique, laissant peu de chances de s'infiltrer à un élément chargé de saboter le travail de la Commission. Les auditions publiques ranimeraient en outre l'enthousiasme à l'égard de la Commission qui s'est émoussé lorsque la rédaction de la loi a tourné au pugilat politique.

La troisième option est retenue.

Le président de la République nomme le panel qui établira une liste de sages. Il comprend un savant mélange de Noirs, de Blancs, de métis et d'Indiens : le professeur Fink Haysom, l'avocat Jody Kollapen, l'ancien syndicaliste Jayendra Naidoo, la responsable féministe Baleka Kgositsile, le professeur Harriet Ngubane, le sénateur Rossier De Ville et l'évêque Peter Storey.

Les auditions publiques commencent le 13 novembre 1995 au Good Hope Centre du Cap. La liste comprend quarante-six présélectionnés. Les premiers à plancher sont blancs, le professeur H. W. Van der Merwe et le pasteur Murray Coetzee, une Métisse, Glenda Wildschut, et un Noir, l'archevêque Desmond Tutu.

Les questions suivent un fil directeur. Quelle sorte de gens devrait composer la Commission ? Quelle contribution le candidat peut-il apporter au processus de réconciliation et de vérité ? "Je cherche des gens qui ont payé le prix pour leurs convictions", dit Peter Storey, l'évêque méthodiste membre du panel.

Mais c'est Mgr Tutu qui d'emblée convainc l'assemblée.

"Comment doit-on vous appeler ? demande le professeur Ngubane. Les gens ne vont-ils pas vous trouver intimidant… moi-même je ne sais pas s'il faut dire éminence, mon père ou monseigneur…

— Vous pouvez m'appeler comme vous le voulez, sauf «Votre Bienveillance», dit-il en éclatant de rire. Non, je ne crois pas que j'intimide les gens, j'espère qu'ils me croient drôle."

Quel type de personnes voudrait-il voir siéger à la Commission ?

"Des gens qui furent jadis des victimes. Les personnes les plus aptes à pardonner se retrouvent parmi celles qui ont souffert – comme si la souffrance les avait jetées d'un coup dans l'empathie. Je parle de guérisseurs blessés. Un commissaire doit être soutenu par une vie spirituelle."

On demande à Tutu de réagir à la remarque du général afrikaner Tienie Groenewald : "Je me confesse à Dieu, pas à Tutu."

"Mon ami, si vous vous disputez avec votre femme, cela n'a pas de sens de demander seulement le pardon de Dieu. Il faudra bien dire à votre femme que vous êtes désolé. Le passé n'a pas seulement contaminé notre relation avec Dieu, mais les relations entre les gens aussi. Il vous faudra demander pardon aux représentants des communautés que vous avez blessées."

La plupart des candidats savent qu'ils devront faire face à des pressions politiques et qu'ils auront à évoluer sur un fil entre les victimes et les bourreaux. Van der Merwe dit que la punition est une partie inhérente des codes moraux et légaux du pays, peut-être devrait-on considérer la procédure transparente et ouverte pratiquée par la Commission comme une méthode de punition. Si Magnus Malan*, notre ancien ministre de la Défense, dit qu'il se sent humilié d'être traduit en justice pour un massacre au KwaZulu-Natal, c'est déjà une espèce de châtiment.

Aux femmes on demande s'il faudrait des femmes dans la Commission. On ne demande à aucun homme s'il faudrait des femmes dans la Commission. On ne demande à personne s'il faudrait des hommes dans la Commission.

Glenda Wildschut dit que les gens devront se sentir bien accueillis quand ils viendront témoigner devant la Commission. Si une femme

se retrouve face à des commissaires exclusivement masculins, ou un Noir face à des Blancs, personne ne sera à l'aise. La façon dont la Commission écoutera les gens déterminera son niveau d'acceptation par la majorité des Sud-Africains.

Mary Burton, une militante anglophone des droits de l'homme, dit que ceux qui ont profité du système précédent ne seront prêts à contribuer au dédommagement général que s'ils changent totalement d'attitude, et cela ne peut se produire que si l'on dispose d'informations sur le passé.

Hlengiwe Mkhize, candidate noire, rappelle au panel que la culture africaine a ses propres rituels de réconciliation et n'a pas besoin de s'en remettre à la terminologie chrétienne de la confession et du pardon. Un autre candidat parle de l'*ilala* – un brin d'herbe servant à la préparation du vin de palme. Quand deux personnes se disputent, elles s'assoient l'une en face de l'autre et pressent cette herbe pendant qu'elles vident leur sac. "A mesure que le jus s'écoule, le cœur se vide de sa colère." Il mentionne aussi l'*obobeyse*, un rituel pratiqué par une famille sur le lit d'hôpital où un être cher vient de décéder.

"Serez-vous capable de faire venir témoigner des Afrikaners d'extrême droite ?" demande-t-on à l'avocat Chris De Jager.

"Ne me désignez pas comme l'Afrikaner de service à la Commission, plaide-t-il. Si cette Commission se lance dans la chasse aux sorcières, je me dois de vous prévenir – je suis un lamentable chasseur."

Alex Boraine, député de l'opposition du temps du Parlement blanc, souligne l'importance d'une

gestion efficace. Si les trois comités de la Commission Vérité (Violation des droits de l'homme, Réparations et Réinsertion, Amnistie), l'encadrement, la communication, le budget ne fonctionnent pas correctement ensemble, la Commission n'a même pas besoin de se mettre au travail. Elle deviendra non seulement source d'embarras international mais les victimes seront une fois de plus flouées. La Commission devra faire son chemin dans des territoires inconnus. Il déconseille la présence massive de théologiens. "Elle finirait par devenir la Commission des Eglises."

Traitez avec prudence le concept de culpabilité collective, conseille le professeur Jaap du Randt, un Afrikaner. Les gens doivent se dire : Dieu me garde, j'y vais. La quête vigoureuse de la vérité de l'un est la chasse aux sorcières de l'autre.

Compte tenu de l'immensité de la tâche, il est évident que les propos confus et ambivalents d'Adam Small, le poète métis, ne plaisent pas au panel : "Je suis un homme avec deux cœurs et je ne suis pas de ce monde. Cette histoire de Commission Vérité est sans objet – elle va gaspiller de l'argent durement gagné pour qu'on écoute une bande d'escrocs. Seule la littérature peut réussir le miracle de la réconciliation."

Après trois quarts d'heure de la même veine, Fink Haysom demande : "Mais pourquoi êtes-vous si critique – voulez-vous vraiment servir sous cette Commission ?

— Il y a place pour une voix indépendante, critique, obstinée, parfois insolente – j'y siégerai avec tout mon cœur – mais je resterai critique."

Les candidats pour la plupart affirment qu'ils étaient au départ hostiles à la Commission, mais

qu'ils ont changé d'opinion suite au long procès d'Eugène De Kock, le chef des escadrons de la mort de Vlakplaas. Ils ont pris conscience qu'une commission pourrait donner plus de réponses à plus de monde à moindre frais – et aboutir en prime à une image plus complète des événements passés.

Le dernier des quarante-six candidats, le révérend noir Frank Chikane, une figure de la résistance dans les townships, est entendu à Johannesburg.

"La Commission Vérité et Réconciliation devrait apporter une moralité nouvelle à ce pays… ceux qui réclament une justice punitive ignorent la justice supérieure qu'apporterait une morale nouvelle – une morale partagée – libérée du colonialisme, de l'oppression, de la cupidité…"

De façon simultanée nos bips accrochés à la ceinture se mettent à vibrer sournoisement. Nous appuyons sur le bouton : *svp tel red chef.* Manelisi quitte la salle pour téléphoner. Il revient et me passe un mot : le rédacteur en chef dit qu'il faut partir tout de suite pour Pretoria, sinon nous serons en retard pour le dîner offert par Mandela.

Mais nous attendons le test décisif. On demande aux candidats : que ferez-vous si vous découvrez des informations mettant en cause les plus hauts dignitaires du nouveau gouvernement ? La plupart des candidats répondent que la stabilité du nouveau gouvernement d'union nationale est importante pour la survie de tous. La démocratie sud-africaine est jeune et fragile. Il

faut traiter ce genre d'information sensible avec précaution.

Il nous faut partir. Nous éteignons nos magnétos. Nous essayons de retirer notre équipement de la table sans trop gêner. Nous voyons les yeux de Chikane suivre les deux micros qui font un pas de deux sur sa gauche, glissant sur nos genoux. Nous remballons nos affaires – enroulons des mètres de câbles. Les bips nous pressent : *allez Pretoria TTU.*

Manelisi lève le doigt. Le test décisif arrive. Et Chikane dit : "Je crois sans équivoque que toutes les informations doivent être traitées de la même façon. Qu'elles touchent les plus hauts arbres ou le buisson le plus ordinaire. Si nous traitions l'information différemment pour les hommes politiques d'importance, nous créerions une nouvelle injustice aussi mauvaise que la précédente."

Nous quittons l'hôtel. Dehors c'est Johannesburg, c'est vendredi à cinq heures du soir et il pleut.

Dans l'auto nous envoyons nos reportages. Les vitres s'embuent. Nous roulons. Nous travaillons. Le téléphone portable sonne. C'est Radio Tswana. Ses pieds jouant sur les pédales, Manelisi fait un questions-réponses sur la liste probable des commissaires. Je tiens le volant. En cadence, nous tanguons en esquivant les voitures. Quand on en rase une de près, seule change l'intonation de Manelisi : "Le candidat a dit que la Commission devrait apporter… *(la voix vient de son ventre, s'accélère)* une nnnouvvvelle *(embardée)* morale." Nous essuyons les vitres avec nos notes, avec nos chaussettes.

Je fais un questions-réponses avec Radio Lotus de Durban, puis avec PM Live. Nous ouvrons les

vitres – nous sommes trempés, nous roulons, nous travaillons.

Le téléphone portable sonne : “Je vous entends à la radio… putain, où est-ce que vous êtes ? On est tous là à vous attendre à la porte de la présidence.”

C’est la patronne. Je donne le téléphone à Manelisi. Je passe les vitesses, il donne les explications. “On ne sait pas… il pleut, on n’y voit rien, mais on doit être proches de Pretoria.”

Nous calculons. Six heures moins dix. Il lui faut repasser sa chemise. Nous n’y arriverons pas.

Radio Xhosa appelle, Radio Lesedi attend au bout de la ligne. Nous passons près d’un accident – des sirènes et des lumières rouges giclent sur le goudron humide. Tandis que la file de voitures avance au pas, je passe par-dessus le changement de vitesse, Manelisi se glisse, et me voilà au volant, le pied sur l’accélérateur. Nous sommes couverts de sueur et de pluie… voilà le monument des *voortrekkers** aux abords de la ville… Unisa, l’université par correspondance…

Six heures, le portable sonne.

“On est à Church Street.

— OK, nous sommes sur les marches. Parks, l’attaché de presse du président, nous attend. Nous allons entrer… pas besoin de vous habiller chic, arrivez vite afin que nous soyons tous en place à six heures dix.”

Contre toute attente, nous nous retrouvons devant le portail de la résidence officielle du président Mandela – “la maison au nom que les Blancs n’arrivent pas à retenir”. Les gardes nous arrêtent. Nous baissons la vitre et expliquons en quatre langues différentes qui nous sommes. Ils nous laissent passer. Nous filons vers la maison

à travers des allées détrempées et nous parvenons pile à la dernière place de parking. Nous bondissons. Nous ouvrons le coffre et prenons nos habits. J'ouvre la portière arrière sous la pluie battante et je défais ma ceinture. Le T-shirt de Manelisi n'est pas totalement enlevé que nous entendons :

"Attendez… ATTENDEZ ! Vous ne pouvez pas faire ça. Pas ici – toute la maison donne sur le parking." C'est le gardien. "Allez au fond du jardin", supplie-t-il.

Nous prenons nos vêtements et trébuchons sur des marches en contrebas ; le jardin est humide, boueux, sombre et nos bips s'affolent. "Improvisation et stratégie", dit Manelisi. Un léger crachin tombe dans le crépuscule. Le sol est humide, des mares d'eau et de boue partout. Je serre mes vêtements contre moi tandis que j'enlève mes baskets et mon jean. Je les dépose sur le sol. Manelisi fait de même. J'enfile mes bas, mes chaussures, et juste quand je suis en train de me rafraîchir les aisselles avec l'eau qui perle des feuillages, nous entendons des voix. Une torche se braque sur Manelisi en slip rouge, penché en avant, dépliant sa chemise. Un silence de plomb s'installe. Manelisi rompt bruyamment ce moment de glace. Comme s'il était le président en personne, il lève une main agacée : "Hé, les gars, s'il vous plaît. Il y a des gens qui s'habillent. Respectez notre intimité."

Sur ce les gardes obéissants éteignent la torche, tournent les talons et s'en vont. Six heures neuf. Nous grimpons les marches de Mahlambandlopvu et nous glissons dans la queue juste à temps pour saluer le président. Notre patronne rayonne. "C'est merveilleux que vous soyez là." Elle me tend un mouchoir en

papier pour essuyer mes lunettes et demande au portier si Manelisi peut s'éclipser un instant pour racler la boue de ses chaussures.

Fin novembre 1995 une liste de vingt-cinq noms est soumise au président. Elle provoque beaucoup de conjectures en coulisse. On dit qu'à une ou deux exceptions près la fine fleur des gens qui ont une légitimité en matière de droits de l'homme figure déjà parmi les membres ANC* du gouvernement ou dans divers comités.

Beaucoup de noms sur la liste sont inconnus de la majorité des Sud-Africains. Certains le resteront jusqu'à la fin de la procédure.

Mais avant d'établir la liste finale le panel et le président doivent clarifier certains points. La victime de graves violations de ses droits humains peut-elle siéger à la Commission ? *Quid* du père Michael Lapsey : une personne qui a perdu ses deux mains dans un attentat à la bombe peut-elle demeurer impartiale ? Des victimes noires peuvent-elles s'identifier avec des victimes blanches ? En outre, les noms sur la liste doivent-ils représenter une certaine morale ou leur sexe, leur appartenance politique, leur groupe racial, leur province, leur langue et ainsi de suite ? autrement dit : quels Afrikaners pour la Commission ? Ceux qui ont payé par le passé le prix de leur positions anti-apartheid ou ceux qui aujourd'hui peuvent recueillir l'appui du Parti national et de l'extrême droite ? Comment un Afrikaner anciennement conservateur peut-il prendre des décisions morales à l'encontre de gens dont il a partagé les sentiments ?

Quels Noirs siégeront à la Commission ? Parmi ceux qui se sont engagés dans la résistance comment différencier ceux qui étaient contre le système inhumain de l'apartheid* de ceux qui voulaient jouir des mêmes biens matériels que les Blancs ? Combien de Noirs auront le courage de prendre une position critique à l'égard du nouveau gouvernement ? L'islam aussi bien que l'hindouisme doivent-ils être représentés ? *Quid* des Malais du Cap ?

Il est difficile de mesurer avec précision à quoi pensait le panel quand il a dressé la présélection. Deux ajouts montrent le sens du vent. Le révérend Khoza Mgojo est rajouté pour offrir une meilleure représentation du KwaZulu-Natal, de même l'avocat Denzil Potgieter car l'absence de métis a fait grincer des dents. Mais Glenda Wildschut est bien métisse, n'est-ce pas ?… Oui, oui, mais il fallait un homme.

Le reste de la liste est plus ou moins prévisible. Les Afrikaners sont Wynand Malan et l'avocat Chris De Jager. Les commissaires anglophones sont Alex Boraine, Mary Burton, Wendy Orr et Richard Lyster, côté indien le Dr Faizel Randera et Yasmin Sooka. Les commissaires noirs peuvent se diviser en deux groupes : ceux que l'on appellera finalement le Black Caucus – Dumisa Ntsebeza et Bongani Finca – et les femmes, Mapule Ramashala, Hlengiwe Mkhize et Sisi Khampepe.

Voici donc l'équipe de Tutu.

Et pour commencer, ils n'ont strictement rien. Pas une chaise, pas un téléphone, pas de budget. Rien qu'une loi.

La rapidité de mise en route de la Commission est observée d'un œil envieux. Un porte-parole du gouvernement confie : "La

Commission Vérité et Réconciliation est un exemple pour nous tous. En l'espace de quelques mois elle a établi quatre bureaux régionaux, sa communication interne est étonnamment efficace, elle suscite une meilleure auto-promotion qu'un manuel, elle ne se laisse pas paralyser – ni par la paperasserie bureaucratique, ni par le gouvernement, ni par aucun parti politique. Tout le monde sait qu'elle avance financièrement sur une corde raide. Elle n'a pas de budget pour des rafraîchissements alcoolisés. Chaque bureau travaille sur une base contractuelle. Chacun fait l'évaluation de ses tâches et de son personnel. La Commission est un exemple de la façon dont les choses *peuvent* se faire."

Sur l'insistance de Mgr Tutu, la Commission se réunit fin janvier 1996 pour une retraite sous la conduite du père Francis Cull, son conseiller spirituel.

"Ce qui les attend est une tâche très difficile. Ils sont appelés à œuvrer pour l'Afrique du Sud tout entière, et bien sûr, dans des cas pareils, on ne se sent pas à la hauteur face à un travail aussi immense", dit Cull. Il explique que les commissaires ne seront pas autorisés à parler pendant la retraite, même au cours des repas. "Dans son acception militaire, la retraite est un temps où l'on se retire en bon ordre pour se regrouper et récupérer. D'un point de vue religieux, spirituel, il s'agit d'un temps pour se rendre dans un lieu de silence et de solitude, où l'on est tranquille et où l'on se met en accord avec son cheminement intérieur. Où l'on peut concentrer ses forces sur la tâche à venir."

A travers le quartier chic de Bishopscourt du Cap, je suis les flèches vers la maison de Mgr Tutu pour la première séance photos de la Commission. Même si les journalistes radio n'ont pas grand-chose à tirer d'une photo, il ne faut pas manquer l'occasion de voir la résidence officielle d'un archevêque. Des gardes bloquent le chemin, c'est plein de chiens et de papiers d'identité, car les premières menaces de mort ont déjà été proférées à l'encontre de certains commissaires.

Mais quand on remonte vers la maison le sentier du jardin, bordé d'hortensias à hauteur d'épaule, on a un sentiment de transition ou de transformation : les démunis occupent le monde des nantis. C'est une propriété envahie par la végétation, riche d'arbres et de plantes. Cela se voit tout de suite : tout ce qui pousse a été planté il y a longtemps. Pas de jardin soigné, pas de vaste pelouse – c'est taillé ici, coupé là, rien de plus. On arrive dans une cour qui mène au bâtiment principal, les bureaux et des annexes. Trois enfants chahutent dans une fontaine à moitié vide. De toute évidence plusieurs familles vivent dans les dépendances de ce domaine étendu.

On conduit les journalistes dans la salle à manger. Une table gigantesque, travaillée, avec des chaises ciselées. Au mur une tapisserie de guingois tissée avec amour pour l'archevêque par les femmes de Boitumelo. Le bureau comporte du sol au plafond une bibliothèque en bois lourd, partiellement remplie de livres reliés cuir. Sur d'autres étagères, des piles de magazines alternatifs, des brochures ecclésiastiques, des travaux théologiques africains tirés par des imprimeries locales. Dans des cadres

dorés une série de portraits des archevêques précédents, roses et joufflus, côtoient des cadeaux faits main et des photos quelconques, témoignages de la vie entière du premier archevêque noir au service des hommes jadis ignorés, aujourd'hui éternellement reconnaissants. Une croix faite main repose au mur – Jésus a plus l'air d'un demandeur d'amnistie que d'une victime.

Tandis que nous attendons, un collègue nous raconte cette histoire. Lorsque Tutu s'en va prêcher au Namaqualand – dit-il – il fait chaud, il fait toujours chaud le dimanche. A l'issue du service, Tutu se rend chez ma grand-mère pour s'allonger sous un arbre – elle possède un arbre feuillu, bien ombragé. La semaine qui suit, les gens ne font que parler du saint homme… cet élu du Seigneur… qui se repose sous un arbre – juste comme une personne ordinaire.

La porte s'ouvre et les dix-sept commissaires s'avancent. Les médias s'emballent d'un coup. Ça saute et ça flashe. Les photographes jouent des coudes, les équipes télé supplient les autres de ne pas boucher l'angle des caméras. Un quidam écrase mon matériel d'enregistrement avec un clac à faire grincer les dents. Les commissaires sont à peine en train de s'asseoir qu'un journaliste les interpelle : "A quand la première audition ?"

Mais il se passe quelque chose. Très concentrés, ils prennent place, Tutu baisse la tête et se met à prier : "… Que nous puissions avoir la force d'écouter le murmure des abandonnés, les arguments des apeurés, l'angoisse des sans espoir." Alors qu'à leur première réunion les commissaires avaient paru soit intimidés, soit suffisants, il y a aujourd'hui une détermination

dans leur attitude qui soudain n'a plus rien à voir avec la religion ou la représentation.

Ce n'est qu'une séance de photos, dit Tutu, les journaux ont demandé de prendre un portrait de chaque commissaire. Dès que c'est fait, vous pouvez partir.

A deux semaines des premières auditions, d'aucuns contestent la législation sur la Commission Vérité et Réconciliation pour des motifs constitutionnels. Un peu plus tôt, le général de la police Johan Van der Merwe a affirmé que tout refus d'amnistier serait inconstitutionnel. La Constitution provisoire de 1993 spécifie clairement qu'il y *aura bien* amnistie. Marchant sur ses talons viennent les familles de Steve Biko*, de Griffiths et de Victoria Mxenge*, tous assassinés du temps de l'apartheid. L'amnistie, objectent-ils, ôtera aux simples citoyens le droit à des poursuites civiles. Durant le premier mois de sa vie, la Commission passe son temps à tenter de tirer au clair certains aspects de la loi.

Lors d'une conférence de presse, Alex Boraine, le vice-président de la Commission, déclare : La Commission fait face dès le premier jour à des oppositions – venant essentiellement d'extrême droite. Le responsable du département des enquêtes de la police, Dumisa Ntsebeza, souligne : La mort de Steve Biko remonte à près de vingt ans, ce n'est quand même pas la Commission qui a empêché sa famille de porter plainte devant les tribunaux. De plus la famille de Biko a accepté un arrangement à l'amiable de 65 000 rands. Pour Tutu, tous les récits en marge de la Commission ont leur importance ; il insiste sur le droit des familles à

obtenir justice. Mais la tâche de la Commission est plus grande, dit-il, elle se doit d'écouter les victimes inconnues – celles qui n'ont reçu aucune attention de la part des autorités ou des médias – et de leur offrir une tribune pour exprimer leur vécu.

Certains soudain se mettent à trouver répugnante l'idée même d'amnistie. Et c'est à Tutu de s'expliquer : "Ce n'est pas nous qui avons introduit l'amnistie. Les partis politiques ont décidé qu'elle serait envisageable. C'est l'amnistie qui a rendu possibles nos premières élections libres. L'article concernant l'amnistie a été glissé dans la Constitution provisoire aux petites heures du matin après une âpre nuit de négociations. Une dernière touche, une dernière phrase, une ultime clause : l'amnistie sera accordée à l'issue d'un processus de réconciliation. Ce n'est qu'à cette condition que les Boers* ont signé le texte, ouvrant la voie aux élections." Il répète son histoire dans toutes les langues qu'il connaît.

Selon Johnny De Lange, la législation concernant la Commission a été soigneusement passée en revue par des experts constitutionnels, et il n'a pas le moindre doute qu'elle entre dans le cadre de la Constitution.

Entre-temps la famille Mxenge annonce qu'elle va poursuivre le policier Dirk Coetzee pour assassinat et exiger un million de rands. Coetzee remarque : "Cela fait six ans que je suis de retour au pays. Pendant toutes ces années ces gens n'ont pas porté plainte : c'est curieux, maintenant que je demande l'amnistie, ça leur pose problème. Et cela après que je me suis préparé à témoigner en leur faveur dans une procédure civile à l'encontre de l'ancien gouvernement.